



Conseil communal
Vallorbe

Procès-verbal No 25
Séance du 31 août 2015

Présidence : Monsieur Luigi Fiorito

A 20h33, **Monsieur Luigi Fiorito**, souhaite la bienvenue à sa première séance de présidence. Il salue plus particulièrement Monsieur Syndic, Mesdames et Monsieur les Municipaux, Madame et Monsieur les Scrutateurs, Monsieur l'Huissier, Madame la Secrétaire, les représentants de la presse locale et régionale ainsi que le fidèle public.

M. le Président a eu le privilège de représenter le Conseil communal à plusieurs reprises et c'est avec un grand plaisir qu'il a partagé ces moments dans différentes manifestations :

- Le 1^{er} juillet à l'accueil des nouveaux habitants sur la Presqu'île du Musée du Fer.
- Le 1^{er} Août à la Fête nationale à la Halle des Fêtes.
- Le 21 Août au tournoi de foot organisé par le Val-Bal
- Le 27 Août à la journée sportive de la Police cantonale.
- Le 28 Août à la cérémonie de la passation de pouvoir au caveau communal.

Premier objet

Appel

Excusés : Mesdames Sarah Clot, Lauranne Bréchon Develey, Brigitte Panchaud, Dominique Tellenbach,

Messieurs Christian Agnelot, Gilberto Alemanni, Serge Anex, Etienne Favez, Jérémy Kolly et Didier Stramke

L'appel fait constater la présence de **40 conseillers**, les 10 conseillers absents ont pris la peine de s'excuser.

Le quorum étant atteint, **M. le Président** transmet son message de début d'année avant de soumettre aux conseillers l'ordre du jour de la présente séance.

Deuxième objet

« Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Cher public,

C'est avec honneur et une certaine fierté en tant que Président du Conseil communal que depuis quelques jours je dispose de la clef du village. Ceci pendant une année, dans laquelle je m'engage à être disponible et responsable avec la confiance et les compétences qui m'y sont confiées.

Si les douze derniers mois nous ont permis de se réunir à plusieurs reprises et d'approuver des projets variés comme:

- La réfection de la route d'Entre-les-Eaux

- L'achat de différentes parcelles

- Le remplacement de la chaudière à la Rue de Pontarlier 18

- La rénovation du V-Center

- Le Plan Partiel d'Affectation intercommunal Sur Grati, avec le parc éolien

- La modification du règlement sur la gestion des déchets ainsi qu'une demande pour l'équipement d'un lotissement dans le quartier des Grands Marais, les 12 prochains mois seront plutôt placés sous le signe des votations fédérales et des élections communales.

Pour rappel, le 18 octobre avec les élections du Conseil national et du conseil des Etats (1^{er} tour), le 15 novembre si un éventuel second tour est nécessaire, le 28 février 2016 avec les élections communales, le 20 mars 2016 avec 2^{ème} tour et le 5 juin 2016 de nouveau avec des votations populaires.

C'est vrai qu'en tant que nouveau Président et comme diraient certains « c'est une année chargée ».

Quand on parle d'élections communales, on parle aussi de renouvellement du Conseil communal et de la Municipalité pour un mandat de 5 ans.

L'importance est là, puisque les futurs élus présenteront et prendront des décisions concernant le bien être de la commune et de tous ses citoyens.

Ceci m'amène à dire que chaque Conseiller doit pouvoir donner son avis personnel et pertinent. Avis que nous sommes heureux d'entendre, de partager, d'argumenter et de débattre lors de nos séances du conseil communal.

Je demande donc à chacun du sérieux, du respect, de la tolérance, de la discrétion afin que chacun puisse s'identifier et trouver sa place.

Il est vrai que faire de la politique au niveau local, c'est prendre des décisions qui ont parfois une influence directe sur les gens que l'on côtoie tous les jours. Elle revêt donc avant tout un aspect humain qui ne va néanmoins pas toujours de soi et qui peut parfois générer quelques incompréhensions dans la population.

Mais, je suis persuadé que l'ensemble des membres du Conseil communal fait preuve d'un grand sens des responsabilités dans ses mandats et s'efforce constamment de prendre les décisions les plus cohérentes qui soient, dans le respect de la vision de chacun et je tiens d'ores et déjà à vous remercier pour votre investissement.

Comme disait Albert Einstein : Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous souhaite une bonne suite de Conseil.

Luigi Fiorito »

Troisième objet
Adoption de l'ordre du jour

1. Appel
2. Message du Président
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal No 24 du 29 juin 2015
5. Correspondance
6. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 03/15 relatif à une demande de crédit de CHF 78'000. -- pour la réfection d'un chemin d'accès reliant la gare marchandise à la rue de France
7. Préavis municipaux et nomination des commissions
8. Communications de la Municipalité
9. Motions, postulats, interpellations, résolutions, pétitions et projets
10. Divers, questions et vœux

Au vote à main levée, cet ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Quatrième objet
Adoption du procès-verbal No 24 du 29 juin 2015

M. J.-A. **Chezeaux** intervient pour dire que le procès-verbal ne mentionne pas son intervention au sujet du trottoir de la rue de Pontarlier :

« J'ai été interpellé par une personne que a eu un accident assez grave ; cette dernière ayant buté sur le regard qui se trouve sur le trottoir situé à la Rue de Pontarlier à la hauteur des nouveaux immeubles construit sur l'ancienne propriété Jaquet SA.

Je me suis rendu sur place afin de visualiser la situation et j'ai pu constater en effet que ce regard présente un danger puisqu'il est en plus situé en bordure d'un mur qui le rend particulièrement invisible notamment la nuit. Je demande à la Municipalité de prendre des dispositions afin de sécuriser l'endroit »

Après cette modification du procès-verbal, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Cinquième objet
Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

Sixième objet

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 03/15 relatif à une demande de crédit de CHF 78'000. -- pour la réfection d'un chemin d'accès reliant la gare marchandise à la rue de France

Mme Ch. **Leuenberger**, rapporteur de la commission, donne lecture dudit rapport :

M. le Président ouvre la discussion sur le rapport mais la parole n'est pas demandée.

M. le Président soumet donc ce rapport au vote à main levée :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE

- Vu le préavis No 03/15
- Ouï le rapport de la commission chargée de l'étudier
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

au vote à main levée, **à l'unanimité** :

- 1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 78'000. -- pour la réfection du chemin d'accès reliant la gare marchandise à la rue de France;**
- 2. De porter les dépenses au bilan comme nouveau compte à amortir en 15 ans.**

Septième objet

Préavis municipaux et nomination des commissions

No 04/15 Préavis municipal concernant les indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016/2021

Sur décision du Conseil, la commission est nommée par le bureau, à savoir :

Madame Lorianne **Bogliano Foretay** et Messieurs Hubert **Bally**, Italo **Facchinetti**, Bernard **Haldemann**, Claude **Magenat** et Bernard **Rindlisbacher**

No 05/15 REPONSE de la Municipalité au postulat « Pour des passages piétons plus sûrs » déposé le 15 décembre 2014

Sur décision du Conseil, la commission est nommée par le bureau, à savoir :

Mesdames Lizzie **Nirina**, Sandrine **Robadey** et Messieurs Jean-Philippe **Dépraz**, Joël **Jeanmonod**, Olivier **Ponnaz** et Alain **Kolly**

Huitième objet
Communications de la Municipalité

Mme M. **Dvorak**, Municipale, remercie le Conseil d'avoir accepté le préavis pour le chemin d'accès.

Neuvième objet
Motions, postulats, interpellations, résolutions, pétitions et projets

Il n'y a pas de motion, postulat, interpellation, résolution, pétition et projet.

Dixième objet
Divers, questions et vœux

M. le Président ouvre ce point en répondant à Monsieur Magnenat qui lors de la dernière séance du Conseil communal, a émis des doutes sur les résultats des votations sur l'immigration de masse inscrits en page 4 du rapport de gestion. Le secrétariat communal confirme que les chiffres sont les bons, selon le procès-verbal communal du 9 février 2014 signé par le président et la secrétaire du bureau, soit 528 oui et 583 non

Il tient à remercier et féliciter les conseillers et conseillères de l'équipe de foot du Conseil communal, qui ont brillé par leur résultat en terminant 1^{er} de leur groupe lors du tournoi organisé par le Val-Bal.

M. Fiorito demande également aux conseillers de réserver la date du samedi 18 juin 2016, date à laquelle aura lieu la course de fin de législature. Des informations complémentaires seront fournies le moment venu.

Il prie finalement les conseillers qui sont disponibles le 18 octobre pour le dépouillement des votations de bien vouloir s'adresser à notre Secrétaire à la fin de la séance.

M. J.-A. **Chezeaux** intervient au sujet de l'état catastrophique de la route de la Provence plus précisément le tronçon de la Ferme Teuscher à Poimboeuf. Avec l'hiver il n'ose imaginer ce qu'il va advenir. Il espère que des travaux sont prévus.

Il tient ensuite à féliciter le service de la voirie pour l'embellissement du village, à savoir le Pont, la Place du Pont, la Maison de Commune ainsi que les trois entrées du village sont fantastiques, magnifiques. Il prie donc le Municipal concerné de transmettre ces félicitations à qui de droit.

Mme Ch. **Leuenberger** annonce que l'APE (association des parents d'élèves) participe à nouveau cette année à la journée internationale « à pied à l'école » qui aura lieu le vendredi 18 septembre. Cette journée a pour but de mettre en évidence le parcours des écoliers, et les avantages pour les élèves et toute la communauté de choisir ses pieds comme moyen de locomotion, tout en mettant l'accent sur la sécurité du parcours.

Des cortèges seront organisés au départ de différents endroits du village jusqu'à l'école. Merci de faire bon accueil et ouvrez l'œil ce jour-là.

M. R. **Gfeller** dit qu'il était intervenu lors de la dernière séance afin que l'on soit attentif au parcage des véhicules sur les trottoirs. Il constate que la situation ne s'est pas améliorée pendant l'été, loin de là. Tous les jours, des véhicules sont parkés sur les trottoirs, surtout ils bouchent le passage et empêchent les piétons de passer et les obligent à passer sur la route. Merci à la Municipalité de faire quelque chose avant qu'un accident mortel n'arrive.

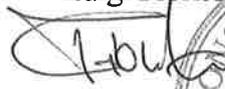
M. H. **Foretay**, Municipal, remercie M. Chezeaux pour son intervention au sujet de la route de Poimboeuf. Ils ne manqueront pas de faire quelque chose avant l'hiver puis mettront ce sujet au prochain budget afin d'entreprendre de plus gros travaux.

M. Ch. **Schwerzmann**, Municipal, déclare que certains travaux mentionnés sur la réponse au postulat vont déjà débiter, puisqu'ils étaient déjà prévus dans le budget de cette année.

M. J. **Jeanmonod** demande s'il n'est pas possible d'installer un micro à la tribune plutôt que l'huissier se promène dans les rangs.

A 21h00, la parole n'est plus demandée, **M. le Président** lève séance sans oublier de souhaiter un bon anniversaire à son fils Grégory, présent ce soir dans le public.

Le Président : Luigi Fiorito
La Secrétaire : Francine Manière



The seal of the Municipal Council of Vallorbe is circular, featuring a central coat of arms with a shield and a crown. The text around the seal reads 'CONSEIL MUNICIPAL DE VALLORBE'.

Prochaine séance, lundi 26 octobre 2015 à 20 h 15

Vallorbe, le 31.08.2015/fma